

AUTORISATION PARENTALE ET IMAGES

PSC - 29 rue au Maire 75003 PARIS – Association 1901

AUTORISATION PARENTALE PARIS STREET CULTURE - PSC

pour les CLUBS : PARIS SKATE CULTURE

PARIS BMX CLUB ou STREET TROT KLUB

Pour les mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être obligatoirement complétées et acceptées par le tuteur légal :

Je soussigné(e)responsable légal de l'enfant
.....

1- **AUTORISATION PARENTALE** Autorise celui-ci à participer aux activités de PSC.

2- **AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS** Autorise le PSC à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident (Nous signaler si allergie ou situation de santé particulière)

3- **AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES**

Majeur

1/Je soussignéadhérent du PSC autorise le club à me prendre en photo dans le cadre des activités auxquelles je participe.

Mineur

2/ Autorise le club à prendre en photo le mineur ci-dessus cité pendant les activités au sein du PSC. Et j'autorise le PSC à afficher ces photos dans ses locaux ou lieux que le club utilise et éventuellement à publier ces photos dans des supports internes du club (sites, programmes, promotion de la structure) J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération. **PSC s'engage à ne vendre aucune de ces images à des fins commerciales ou autre.** Si Je n'autorise pas les photos, je coche la case ci-contre

Fait à PARIS, signature de l'adhérent

Le..... ou du tuteur pour l'adhérent mineur.